

MAIRIE DE CAHUZAC (47330)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze le seize janvier à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CAHUZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous **la présidence de Monsieur Jean-Pierre TESTUT Maire.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Présents : 09 Pouvoirs : 02 votants : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 janvier 2015

Présents : M. TESTUT, MME TEILLET-DEVIC, M. COULEAU, M. BATANERO, M. BOUYNE, MME LANGUINIER, M. BARET, MME POTET, MR COMFORT.

Absents excusés : MME GERION-MOURGUET a donné pouvoir à M. TESTUT. MME MARTY a donné pouvoir à MME LANGUINIER.

MME TEILLET-DEVIC a été élue secrétaire.

N° 7/2015

Objet : délibération pour la révision du règlement intérieur de la salle des fêtes.

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal qu'il faudrait revoir le règlement intérieur de la salle des fêtes notamment pour le prix de la location.

Il a été proposé les modifications suivantes :

- Montant de l'acompte : 75 € ;
- Montant de la location pour 1 ou 2 jours : 150 € ;
- Montant de la location par journée supplémentaire : 50 €/jour ;
- Montant de la caution : 300 € ;
- Période de location : du vendredi 17h au lundi 9h ;
- La mise à la disposition pour les associations de la commune est gratuite ;
- Une convention de mise à disposition devra être signée avec les associations de la commune.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire et après avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide :**

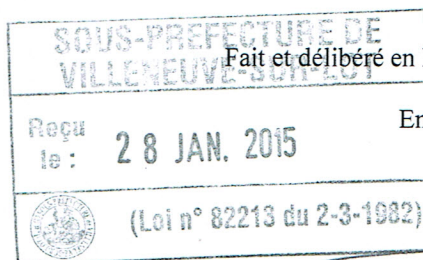
Pour : 11 (dont 2 procurations)

Abstentions : 0

Contre : 0

- **D'accorder** les modifications citées ci-dessus.
- **D'adopter** le nouveau règlement intérieur proposé.
- **D'autoriser** le Maire à exécuter cette décision.

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
le : 27 janvier 2015
Publié: 27 janvier 2015



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
En Mairie le 27 janvier 2015
Le Maire,
Jean-Pierre TESTUT.

